

LE RISK MANAGEMENT



Public concerné

Formation s'adressant aux dirigeants d'entreprise, directeurs de la stratégie, conseillers de direction, directeurs industriels, directeurs administratifs et financiers, directeurs de projets, directeurs des R & D, directeurs opérationnels d'unité, de département, de centres de profit, directeurs des systèmes d'informations, directeur du marketing, de la qualité, directeur des ressources humaines et des relations sociales ...

Profil des participants

Cette formation est une présentation des outils et concepts permettant de déployer la démarche globale de risk management dans l'entreprise.
Les participants doivent avoir une bonne connaissance des grandes fonctions de leur entreprise, de ses objectifs stratégiques, de ses produits, de ses métiers et de son organisation

Objectifs pédagogiques

Connaître les enjeux du risk management: outils d'aide aux décisions stratégiques.
Mise en place d'une méthode adaptée aux métiers et processus de l'entreprise en développant les outils appropriés.
Évaluer globalement et pour chaque activité les risques liés et leur coût probable.
Mesurer leur importance et leur probabilité, déterminer le financement nécessaire.
Établir une politique globale et déployer ses applications opérationnelles.
Déterminer le rôle du risk manager en relation avec la Direction Générale, les autres gradés des fonctions de l'entreprise et l'ensemble des acteurs concernés.

PLAN DE LA FORMATION

Identification globale des risques auxquels est confrontée l'entreprise

- La direction de l'entreprise doit faire face à une double exigence lors de la prise de décision :
 - Rapidité de la réaction et minimisation des risques.
- Le vocabulaire du risk management: définition des termes de risque, menace, vulnérabilité
Détection, prévention, protection, couverture.
- Les risques externes à l'entreprise :
 - Environnement physique et économique, cadre législatif.
 - Évolution du champ concurrentiel.
 - Évolution des marchés financiers.
- Les risques propres à l'entreprise:
 - Sécurité informatique, fraude.
 - Sécurité des personnes, risques sociaux, responsabilité des dirigeants.

CAS PRATIQUE : *A chacune des étapes de la démarche de gestion des risques, les participants appliqueront les méthodes et outils présentés à un cas d'entreprise servant de fil conducteur.*

Évaluation générale des risques

- Identification des risques : une analyse fonctionnelle adaptée sur les activités.
- Identification des domaines de vulnérabilité de chaque activité.
- Analyse des incidents potentiels et de leurs conséquences.
- Définition du référentiel approprié, classification des risques principaux et risques acceptables.

Analyse spécifique des vulnérabilités des processus :

- Identification des composantes sensibles des processus métiers.
- Incidents potentiels et conséquences liées aux processus.
- Hiérarchisation des impacts, évaluation des coûts possibles et des coûts probables au plan :
 - Technique et économique
 - Juridique
 - Organisationnel
- Fixation des objectifs à atteindre pour la couverture de chacun des risques.

Détermination et suivi des moyens à mettre en oeuvre

- Choix des solutions de traitement en fonction du type de risque et de son importance
- Les solutions techniques, organisationnelles et juridiques pour couvrir les risques
- Le transfert de risques : choix des risques à faire couvrir par les assurances, et jusqu'à quel niveau.
- Priorité, faisabilité et coûts des différents scénarios.
- Le dialogue et l'ajustement des solutions choisies avec les acteurs concernés (responsables opérationnels)
- Adaptation constante avec l'évolution de l'entreprise et de son environnement

Mise en oeuvre de la politique de risk management.

- Principes généraux : faire adopter une stratégie globale de management des risques (charte)
- Établir les principes de mise en oeuvre pour l'ensemble de l'entreprise
- Le relais : démultiplication aux opérationnels (contraintes et mise en oeuvre)

Le rôle du risk manager dans l'entreprise

- Une fonction transversale et de terrain
- Écoute des besoins, même non exprimés, des responsables opérationnels
- Négociation en interne avec les acteurs concernés et mobilisation des compétences
- Participation en tant qu'Expert aux décisions stratégiques et aux grands projets de l'entreprise
- Adaptation de la méthode de gestion des risques en fonction de l'entité concernée.

Guide d'Auto diagnostic

Série de questions, non exhaustives, sur les vulnérabilités de l'entreprise :

- . Management et organisation
- . Ressources humaines
- . Dommages
- . Clients
- . Fournisseurs
- . État, collectivités territoriales et locales, organismes professionnels
- . Partenaires
- . Concurrents
- . Environnement
- . Finances